

AFMTELETHON
Samedi 30 novembre 2019
Salle des fêtes ENGUINEGATTE

- A partir de 14H 30 :
Jeux de société, cartes...
Soupe à l'oignon, chocolat chaud.
Marche : Départ à 14h30 devant la salle des fêtes.
Participation 3 euros avec une collation à l'arrivée.
- 19H : Moules ou jambon, frites
buffet de dessert, café
- 21 H. LOTO de nombreux lots à gagner ! (aspirateur, pèse personne électronique...)

Tous les bénéfices seront reversés au Téléthon

Réservation (à rendre pour le 24 novembre à Mr Broquet Hervé au 25 rue d'Enquin. Tél : 06-38-90-96-35)

Nombre de repas adultes (12 €) moules-frites : jambon-frites :
 Nombre de repas enfants (6 €) moules-frites : jambon-frites :
 Total à payer : Nom :

(règlement à la réservation à l'ordre du Comité des fêtes d'ENGUINEGATTE)

Le Club des Ribouldingues présente

2 COMEDIES

Samedi 7 déc
20h
Enquin lez Guinegatte

REPAS
 Adulte : 14 €
 Enfant : 8 €

Planche flamande (Charcuterie-fromage-Pomme de terre au four-Salade) Dessert-café

Salle des Fêtes d'Enquin les Mines

Réservation au 06.35.48.41.68

Tous les bénéfices de la soirée sont reversés à AFM TELETHON

ENQUIN LEZ GUINEGATTE
Salle des sports

EXPOSITION AVICOLE

6, 7 et 8 Décembre 2019 à Enquin (62145)

Championnat de France des lapins à dessins :
 Hollandais-Petit Papillon-Papillon Anglais-Papillon Rhénan
 Championnat régional pigeon King
 Championnat régional lapin ANEF-Féh, feu et dérivés
 Rencontre des races de volailles "barbes belges":
 Anvers, Grubbe, Watermael, Boisfort, Uccle et Everberg

gratuit pour les -12ans

Pigeons, Lapins, Poules, Canards, Oies, Faisans, Cobayes...
 Renseignements: 06/11/25/25/36

JOHNNYFRANCK
CHANTE
JOHNNY HALLYDAY

Le Cercle Avicole organise:
 Samedi 21 Décembre
 Salles des Fêtes
 Enquin lez Guinegatte(62145)
 Ouverture des portes à 18h00
 Repas/Spectacle

Johnny Franck fête Noël à Enquin:
 1 apéritif offert
 entrée
 plat au choix:couscous ou carbonade flamande
 dessert
 café
 spectacle

25 EUROS LA PLACE
 Soiree Spectacle et Repas
ATTENTION
 Places Limitées

Une partie des bénéfices pour l'Association: Les amis de Laurent

Réservation avant le 1 décembre au 06/11/25/25/36 ou 06/33/23/79/81

EDITO

Votre bulletin d'informations



Pour cette édition de Tandem de novembre 2019, nous avons souhaité vous présenter le budget du RPI de l'Hermitage en pages intérieures. Il nous est également paru opportun de rappeler l'historique de notre école.

En 2007 les communes d'Erny St Julien, Enguinegatte et Enquin les Mines décident de s'unir pour construire une école commune dont le montant des travaux s'est élevé à 1 800 000 €. Celle-ci sera opérationnelle à la rentrée de septembre 2009.

Sa gestion budgétaire et son fonctionnement (personnel, charges courantes, activités péri et extra scolaires : cantine, accueil de loisirs, médiathèque etc ...) sont assurées par un syndicat intercommunal à vocation unique (SIVU) dénommé Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) de l'Hermitage dont la gouvernance est assurée par 8 membres du conseil municipal d'Enquin lez Guinegatte et 2 membres du conseil municipal d'Erny st Julien.

Les recettes nécessaires au fonctionnement de cette école qui s'élèvent à environ 480 000 € proviennent essentiellement de la participation financière des communes composant le RPI suivant une clé de répartition définie dans les statuts de celui-ci.

Notre commune abonde ce budget pour une somme oscillant entre 230 000 et 250 000 euros suivant les exercices budgétaires. Notre participation pour cette année représente près de 50 % des besoins financiers de la structure.

Il nous semblait utile de préciser ces données afin de réaffirmer si besoin l'importance que la collectivité accorde à l'éducation et au bien-être des jeunes générations.

Hervé Dupont
 Maire Enquin lez Guinegatte

11 NOVEMBRE
 14 - 18
COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE

INVITATION

11h30 : Dépôt de gerbe au monument aux morts d'Enguinegatte suivi d'un vin d'honneur à la salle des fêtes

15h30 : Dépôt de gerbe au monument aux morts d'Enquin les Mines suivi d'un concert par l'Orchestre d'Harmonie de la Ville de Saint Omer sur le thème des **COMEDIES MUSICALES**

17h30 : Cérémonie de départs en retraite de Mme LALOY Michèle et de M BEAUVOIS Luc



Novembre 2019

Les Echos du Conseil

Le Budget du RPI de l'Hermitage

Agenda

ENQUIN LEZ GUINEGATTE



LES ECHOS DU CONSEIL

Réunion du 24 octobre 2019

Achat de terrain pour l'accès à l'église St Germain

Dans le cadre du projet de désenclavement de l'église St Germain, le conseil municipal a décidé d'acquérir une parcelle de terrain cadastrée AK 29 par délibération du 03 septembre 2019. Afin d'accéder à l'arrière de l'église, il a été proposé au propriétaire de la parcelle AK 32, de faire l'acquisition d'une emprise foncière d'environ 160m².

Le propriétaire a émis un avis favorable à cette vente. L'arpentage et la clôture seront pris en charge par la commune.

Fonds de développement commercial CAPSO

La Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer soutient l'aménagement de signalétique directionnelle et l'aménagement d'équipement innovant visant à développer l'attractivité des commerces situés sur son territoire.

Un fonds de développement commercial permet aux collectivités de la CAPSO qui engagent des travaux de ce type d'obtenir une subvention de 50 % des dépenses éligibles, plafonnée à 50 000 €.

Le Maire propose au conseil municipal de constituer un groupe de travail qui aura pour mission de définir l'aménagement signalétique à mettre en place sur la commune.

- Recensement des commerces concernés
- Type de signalétique
- Emplacement

Après appel à candidature, le groupe de travail se compose de : *Iannick Henneuse, Isabelle Maës, Martine Noël, Thierry Dequiedt, Laurent Brodel, Valérie Molin.*

Redevance d'occupation du domaine public

M LEGAY Steven a formulé une demande d'occupation du domaine public pour installer une friagerie tous les midis et soirs rue d'Erny en face de Coccimarket.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de fixer le montant de la redevance mensuelle à 50 €. Une convention fixant les règles d'utilisation du domaine public sera signée.

Projets éoliens sur les communes d'Estrée Blanche et de Blessy

En tant que commune limitrophe des projets éoliens déposés par Intervent pour 5 machines sur la commune de Blessy d'une hauteur comprise entre 184 et 190 m et celui de Nouvergies pour 5 machines sur les communes de Blessy et d'Estrée Blanche d'une hauteur de 130 m, le conseil municipal doit émettre un avis.

Après en avoir débattu, le conseil municipal estime que ce projet viendrait à la fois augmenter l'enfermement visuel de la commune et la saturation du paysage avec les Parcs existants du Mont de Ponche, d'Erny St Julien, de la Haute Lys, de la Carnoye et de la Motte.

Il décide donc d'émettre un avis défavorable à ces deux projets à 20 voix contre et une abstention.

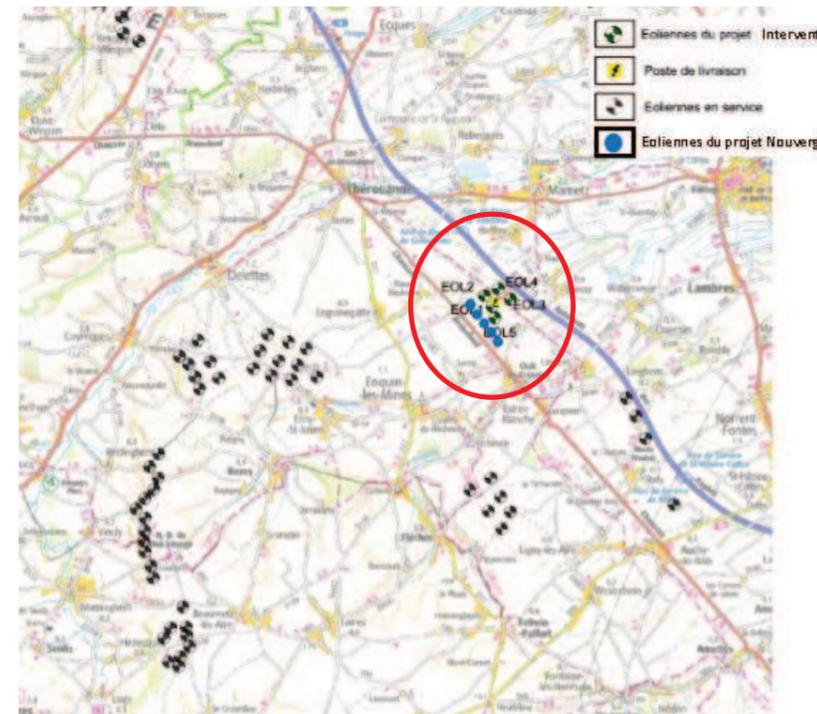
Renouvellement de l'adhésion au service contrôle des autorisations des droits des sols de la CAPSO

Le 1er janvier 2019, la CAPSO a mis en place un nouveau service en charge du contrôle de la conformité des travaux avec les autorisations d'urbanisme délivrées (permis de construire et déclarations préalables de travaux). La commune a adhéré à ce service permettant à la CAPSO de contrôler les chantiers et de constater les infractions, d'établir un rapport technique et de verbaliser les infractions constatées et saisir directement le Procureur de la République, le contrôleur étant assermenté par délégation du Maire.

Le conseil municipal a décidé à l'unanimité de renouveler cette adhésion pour l'année 2020.

INCIVILITES

Il nous a été signalé des vols de fleurs dans les cimetières. Nous ne pouvons que déplorer ce type d'actes. Par respect pour les personnes endeuillées par la disparition d'un être cher, il est demandé à toutes les personnes faisant preuve d'indélicatesse de montrer davantage d'humanité. Nous rappelons que le vol est passible d'une amende de 45 000 € et de 3 ans d'emprisonnement.



Code de l'urbanisme et très haut débit

Le réseau public en fibre optique est désormais tout ou partie déployé sur notre commune.

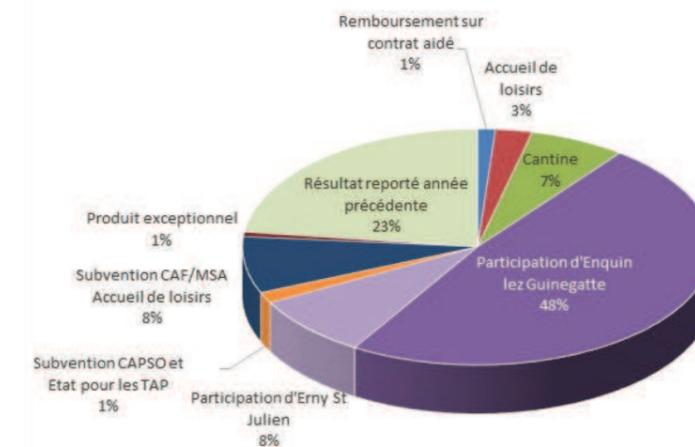
Pour les nouvelles parcelles en viabilisation, et pour les propriétaires n'ayant jamais pris de dispositions d'interconnexion de leur parcelle avec le réseau télécom de l'opérateur historique, il convient désormais de prendre les bonnes dispositions pour s'interconnecter aux infrastructures du réseau fibre.

CAP FIBRE a mis en place un numéro vert 0800 159 162 afin d'accompagner les citoyens dans leur démarche. Après prise de contact, un courrier leur sera adressé précisant les modalités à mettre en œuvre afin d'interconnecter leur parcelle aux infrastructures du réseau fibre.

LE BUDGET DU RPI

Les recettes de fonctionnement

478 175 €



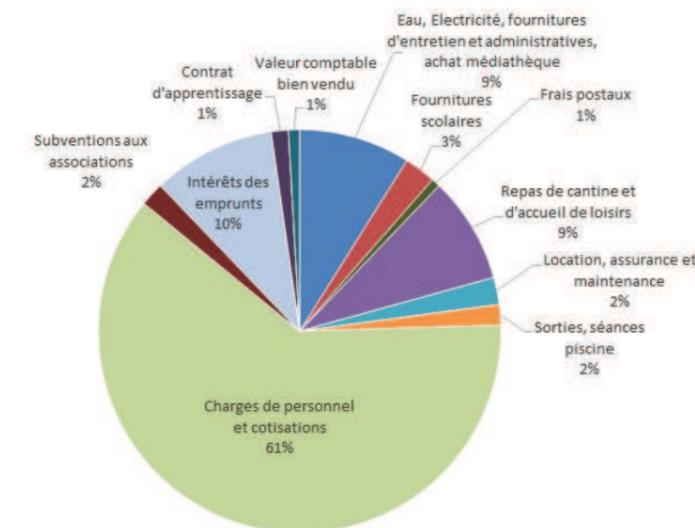
Recettes d'investissement

41 516 €

Ces recettes correspondent au Fonds de compensation de TVA et au virement d'une partie du résultat de fonctionnement de 2017

Dépenses de fonctionnement

334 716 €



Dépenses d'investissement

40 807 €

Ces dépenses correspondent au remboursement du capital des emprunts et à du mobilier.